ACTUAILES.fr

n°95

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

6 février 2019

abonnement gratuit sur actuailes.fr

La crise au Venezuela p. 12

p. 4 Le débat national

L'Europe à vélo p. 10

p. 16 Métier : grimpeur-élagueur

Je suis Juan de Pareja p. 21

Virginie Terrier

Black Blocs *sur le pont d'Austerlitz, au départ du cortège, 1er mai 2018.*

APPRENDRE AVEC L'ACTUALITÉ

Loi anti-casseurs

Une atteinte au droit de manifester ?

Ces derniers mois, les nombreuses manifestations des Gilets jaunes ont été émaillées de violences : violences à l'égard des voitures, des magasins, des monuments, mais aussi violences à l'égard des forces de l'ordre. Le gouvernement ne réussissant pas à apaiser les tensions, quelques parlementaires ont souhaité proposer une nouvelle loi dite « loi anti-casseurs ».

Ce texte, très court, puisqu'il ne comprend que huit articles, prévoit les principales mesures suivantes :

1. La possibilité pour les forces de l'ordre de fouiller les personnes et les voitures aux abords des manifestations pour confisquer d'éventuelles armes.

2. La possibilité pour le préfet (le représentant de l'État dans les départements) d'interdire à une personne de manifester pendant un mois, si elle a commis des actes violents au cours d'autres manifestations ; le non-respect de cette interdiction pouvant être punie d'une peine de six mois de prison et de 7 500 euros d'amende ;

3. L'aggravation de la peine en cas de dissimulation du visage, qui peut désormais être punie d'un an de prison et d'une amende de 15 000 euros.

Très rapidement, les mouvements de gauche ont dénoncé une loi liberticide, c'est-à-dire portant atteinte à nos libertés fondamentales. En effet, selon ces mouvements, telle *La France insoumise*, ces nouvelles dispositions pourraient conduire à l'interdiction de manifester.

Or, le droit de manifester est garanti depuis 1948 dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Mais, plus surprenant, cette loi a été critiquée de façon extrêmement virulente par Charles de Courson, député centriste, connu pour son expérience en finances publiques, son amour des chiffres et du budget, plus que pour son combat en faveur des libertés. Lors d'une intervention à l'Assemblée nationale, il a appelé ses collègues députés à se réveiller et à réaliser l'erreur qu'ils étaient en train de

commettre en permettant à l'État de contrôler ainsi les manifestants.

Selon lui, le plus grand danger de cette loi, ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui, mais ce qui pourrait se passer demain si un gouvernement moins démocrate arrivait au pouvoir ! En faisant le parallèle avec le régime de Vichy, Charles de Courson nous a alerté sur la possibilité de voir un gouvernement utiliser cette loi comme une arme permettant d'interdire toute manifestation et donc toute contestation.

L'argument a fait mouche et a amené de nombreuses personnes à réfléchir à l'utilité et aux risques que représente cette loi… Malgré tout – sauf surprise – cette loi devrait être votée cette semaine. Reste à voir si la « la loi anti-casseurs » va permettre un apaisement ou au contraire, augmenter la colère des Gilets jaunes !

Cocorico

Allié aux Japonais *Nissan* et *Mitsubishi*, *Renault* reste le premier constructeur de voitures au monde. Les trois marques ont vendu plus de dix millions de voitures en 2018, en hausse de 1,4 %. *Renault* devance le Japonais *Toyota* et l'Allemand *Volkswagen*. Ce beau résultat pourrait réconforter l'ancien directeur de *Renault*, Carlos Ghosn, qui croupit dans une prison japonaise depuis plusieurs semaines…

Anthony Sadler, Spencer Stone et Alek Skarlatos.

Des héros honorés

Le 21 août 2015, trois Américains en vacances avaient courageusement désarmé un terroriste djihadiste marocain. Cela s'était déroulé dans un train entre Amsterdam et Paris et avait permis d'épargner de nombreuses vies innocentes. À leur demande, ils sont désormais Français. La cérémonie a eu lieu à Sacramento en Californie. Emmanuel Macron leur a écrit que la France était fière et heureuse de les accueillir. Âgés de 26 ans, les trois hommes ont décidé d'apprendre notre langue et envisagent même de venir vivre un jour dans notre beau pays.

Baptiste Laroche

Le débat national

Depuis plus de douze semaines, la colère des Gilets jaunes gronde dans notre pays. Après les grandes manifestations, les violences, la casse, le président Emmanuel Macron a dû réagir face à cette situation de crise. Pour répondre à la colère des Français, il a lancé, il y a quelques jours un grand débat national.

Ce grand débat est une consultation ouverte à tous les Français du 15 janvier au 15 mars 2019. L'objectif est de faire remonter au gouvernement les préoccupations des Français sur les quatre grands thèmes choisis par le gouvernement (transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État et des services publics).

Chacun peut, *via* le site Internet, répondre à des questions ou proposer ses propres questions, mais il peut aussi organiser des réunions et envoyer la synthèse de ces dernières.

L'idée de ce grand débat semble bien noble, car en dehors d'élections il est rare que le peuple ait la possibilité de s'exprimer. La politique, c'est le service de la cité, tout homme politique doit chercher en permanence le bien commun. La crise des Gilets jaunes a montré la déconnexion des hommes politiques avec les préoccupations des Français.

Pourtant il est légitime de s'interroger sur l'après grand débat. Si les résultats sont à l'opposé du programme du gouvernement, fera-t-il un changement de cap ? Ou bottera-t-il en touche ? Proposer au peuple de s'exprimer est une bonne chose, mais l'entendre et l'écouter en est une autre. La politique doit chercher le bien du peuple ; gouverner est donc, en réalité, servir le peuple. Cependant, lors de la dernière consultation publique pour les États généraux de la bioéthique (2018), l'État a ignoré ou essayé de justifier les résultats en sa faveur.

Ainsi le dialogue est une nécessité dans toute société, mais encore faut-il avoir l'humilité de changer, si les circonstances le demandent. ◎

Maximilien de Boussiers

Construction du stockage de résidus de la mine de Goro, Nouvelle-Calédonie.

La France doit-elle aller au charbon ?

Doit-on rouvrir des mines en France ? Cette question qui projette naturellement en nous des bruits de coup de grisou, des images de charbon et des souvenirs de *Germinal* est celle que s'est très sérieusement posée le Conseil économique, social et environnemental à la fin du mois dernier. Quel en serait donc l'intérêt ?

Toutes les mines ne sont pas de charbon. Dans la vie de tous les jours et sans s'en rendre compte, nous profitons presque en permanence des propriétés des métaux rares. Certains ont même des noms qui nous sont complètement inconnus tels que le dysprosium qui fait fonctionner les éoliennes ou encore l'indium qui est indispensable à la fabrication d'écrans tactiles.

Notre mode de vie actuel et futur est donc sensiblement dépendant de notre capacité à nous procurer ces métaux et c'est là que l'idée est née. Devenir autosuffisant au lieu de continuer à acheter à l'étranger, notamment à la Chine, ce serait l'idéal vis-à-vis de notre économie et de notre souveraineté nationale. Seulement, tout n'est pas aussi simple.

En effet, de nombreux obstacles se dressent : il va falloir réformer le code minier qui date en grande partie de Napoléon ! Il sera également nécessaire de relancer des formations car, pour exploiter des mines, il faudra bien des mineurs. Mais tout cela n'est rien face à l'impact écologique de ces exploitations.

Tout semble toujours se résumer à un terrible choix qu'on peut illustrer par deux exemples miniers en France d'outre-mer : d'un côté, il y a l'exploitation minière en Nouvelle-Calédonie qui est l'un des piliers de l'économie de ce territoire et, de l'autre, il y a le projet « Montagne d'or » en Guyane qui est fortement contesté à cause de la déforestation et de l'utilisation massive de produits dangereux comme les explosifs et le cyanure qui en découlerait.

Ce terrible choix, c'est celui de privilégier le développement durable ou la rentabilité, l'économique ou l'écologique. Au carrefour de toutes ces crises, que doit faire la France ?

Dernière minute

L'avion, dans lequel a disparu **Emiliano Sala**, célèbre footballeur âgé de 28 ans, le 21 janvier, vient d'être retrouvé ce lundi 4 février 2019 dans la Manche.

Dans la nuit du 4 au 5 février, **un violent incendie** dans un immeuble parisien a entraîné la mort de dix personnes et fait une trentaine de blessés dont six pompiers. Il a fallu plus de cinq heures d'intervention pour réussir à maîtriser le feu. La police semble privilégier la piste criminelle. Actuailes s'associe à la douleur des familles.

Anne-Sophie Biclet

Dame Grippe est de retour

Cette fois, elle est bien là ! Avec un peu de retard cette année par rapport aux précédentes, la grippe est arrivée dans l'ensemble des régions de France. La semaine dernière, environ un millier de personnes ont dû être hospitalisées, deux fois plus que la semaine précédente, pour cause de grippe. À force d'en entendre parler, on pense bien la connaître, mais de quoi s'agit-il ?

La grippe est un virus de la catégorie des myxovirus, de la famille des influenzae. C'est joli, non ? Cela signifie que ce n'est pas vraiment un être vivant : c'est un ensemble de molécules avec du matériel génétique et une enveloppe, qui a besoin d'être dans un organisme vivant pour se multiplier et sera transmis à un autre être vivant essentiellement par les gouttes de salive et les microgouttelettes dans l'air expiré.

Ce virus, à l'origine, vient des animaux, notamment des oiseaux, et on pense qu'il est apparu en Chine vers -2500 par la domestication des oiseaux, et en particulier des canards, qui l'ont transmis à l'homme. Les porcs peuvent être aussi des réservoirs de virus, les grandes épidémies comme celle de la grippe espagnole en 1918 seraient principalement dues à des virus d'origine porcine.

La grippe frappe surtout (mais pas seulement) en automne et en hiver. La coque qui entoure le virus a en effet tendance à se renforcer quand il fait froid et à se détruire entre 20 et 30 degrés, ce qui permet au virus de se propager dans l'air et de rester posé sur des surfaces en hiver, alors qu'en été, pour l'attraper, il faut être en contact direct avec une personne malade. De plus, les muqueuses (la surface) de la bouche et des bronches ont des défenses immunitaires diminuées lorsqu'elles sont refroidies par un air glacial : du coup, le virus peut plus facilement s'y installer. Plus l'air est chaud et humide, moins la grippe est active.

Les symptômes (signes) de la maladie sont essentiellement : la fièvre (qui permet au corps de limiter la multiplication du virus, il ne faut pas toujours la faire baisser !), la toux, la rhinite (nez qui coule), les myalgies (mal aux muscles) et arthralgies (mal aux articulations). Dans la majorité des cas, en quelques jours, le corps s'en débarrasse, mais elle peut être dangereuse pour les enfants de moins de 2 ans, les personnes asthmatiques ou celles qui ont plus de 65 ans.

Chaque année, entre trois cent cinquante et mille personnes meurent de la grippe en France. Elle peut faciliter la survenue de pneumopathies (infection des poumons) bactériennes ou la déshydratation.

Il n'existe pas de traitement réellement efficace pour l'instant en dehors du paracétamol qui diminue les douleurs et la fièvre. Cette fièvre est utile pour se défendre, donc il ne faut la faire baisser que si elle provoque des symptômes douloureux (maux de ventre, de tête, *etc.*). Certains traitements antiviraux, comme le *Tamiflu*, peuvent être donnés aux personnes fragiles ou hospitalisées, mais ils ne sont pas totalement efficaces.

Pour se protéger, et surtout les plus faibles, on peut : se faire vacciner, mais comme le virus mute (change) un peu tous les ans, il y a un nouveau vaccin chaque année ; tousser dans le pli de son coude pour ne pas disperser le virus ou le transmettre par une poignée de main (entraînez-vous !) ; mais aussi rester chez soi lorsqu'on est malade et éviter le contact avec les jeunes enfants et les personnes âgées.

Vivement le printemps…

Découverte d'un trésor caché à Paris

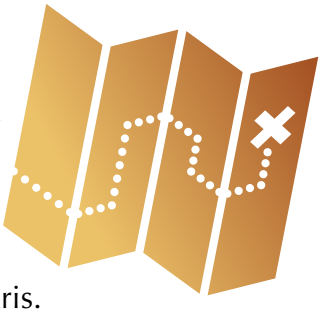

Quelle ne fut pas la surprise d'un ouvrier qui a découvert une magnifique peinture en abattant un mur rue de Marignan à Paris.
Il s'agit d'une toile imposante de cinq mètres sur trois, datant du XVIIe siècle et qui représente le marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV auprès de la cour ottomane, arrivant à Jérusalem. Mais pourquoi a-t-elle été cachée ? Peut-être pour ne pas être volée par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale. Elle va maintenant être restaurée, puis sera visible dans le magasin qui va ouvrir à cette adresse.

Julien Magne

LES CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE

10 009

euros : c'est le prix moyen du m² de l'immobilier à Paris, top 5 des villes les plus chères au monde derrière Hong Kong, New York, Los Angeles et Toronto.

90 000 000

de touristes ont visité la France en 2018.
La France reste la première destination touristique au monde devant l'Espagne et les États-Unis.

Le Louvre est le musée le plus visité au monde avec plus de **10 000 000** **de visiteurs** en 2018, en hausse de **25 %**.
Les trois quarts des visiteurs sont étrangers, avec en tête les Américains (1,5 million de visiteurs) suivis des Chinois (1 million).

Marche pour la vie

50 000

C'est le nombre de manifestants qui, selon les organisateurs, ont participé le 20 janvier à la Marche pour la vie.

Père Augustin-Marie

Le mont Saint-Michel, symbole de résistance

Au milieu des eaux qui viennent à chaque marée l'entourer, le mont dresse sa silhouette altière sur l'horizon. Sur l'antique rocher, les constructions successives, de plus en plus acrobatiques en leur architecture, sont un défi constant de l'homme face aux éléments. Ce lieu unique au monde, qui fascine par sa force, sa grâce et son mystère, demeure à travers les âges un symbole de résistance.

Résistance physique de cet îlot qui, toutes les douze heures, est comme attaqué par la mer qui avance, dit-on, « à la vitesse d'un cheval au galop ». À chaque marée montante, le roc doit subir l'assaut de cette cavalcade liquide. Le mont, qui était encore accessible à pied depuis la grève, se retrouve isolé pour plusieurs heures. Et quand la cavalerie a interdit l'arrivée de renforts extérieurs, le vent entre dans la bataille en secouant de ses rafales tout ce qui n'a pas la vertu essentielle du mont : la solidité. Le mont, lui, tient.

La fondation Stéphane-Bern a remis le prix du Patrimoine à l'association des Chemins du mont Saint-Michel qui promeut ces anciens chemins de pèlerinage.

Résistance spirituelle, car le mont fut pendant des siècles (et encore aujourd'hui) un lieu d'habitation monastique : quelques ermites au départ, puis un prieuré et enfin une puissante abbaye, qui impressionne le visiteur par son cloître ou son lumineux réfectoire. Ce site sauvage est devenu au Xe siècle un haut-lieu de prière, grâce à la patience et au courage des saints moines, qui ont vécu là, bravant la rudesse du climat.

Ils n'y ont pas seulement « survécu », comme des naufragés sur une île déserte, ils y ont « bien vécu », cultivant sur ce rocher les vertus chrétiennes, en particulier l'hospitalité pour les nombreux pèlerins qui au fil des âges vinrent prier au mont, « au péril de la mer » (comme on disait jadis), l'archange Michel. Michel, prince des milices angéliques, combat contre Satan, l'ennemi de l'Église et des chrétiens, qui cherche à les faire chuter. Michel rappelle cette grande vérité : « Qui est comme Dieu ? » (C'est le sens du nom « Michel » en hébreu). Dieu est le Maître de l'Univers ; aucune créature ne peut lui être comparée !

Résistance culturelle aussi, car tout en haut du mont ont été copiés et conservés pendant des siècles les chefs-d'œuvre de la pensée humaine. Les moines ont développé les sciences et la sagesse, en copiant patiemment les œuvres des philosophes : Platon, Aristote, Pythagore… et les écrits des Pères de l'Église : les saints Ambroise, Augustin, Jérôme, Grégoire, *etc*. C'est un trésor inestimable que les moines, par l'intermédiaire des parchemins, nous transmettent aujourd'hui.

Résistance nationale enfin : pendant la guerre de Cent Ans, quand l'Angleterre cherchait à mettre la main sur la couronne de France et menaçait le duché de Bretagne, le mont fut le lieu d'une défense opiniâtre contre les attaques incessantes des Anglais, installés sur le rocher de Tombelaine, à seulement trois kilomètres ! Et le mont a tenu, pendant près d'un siècle.

Voilà tout ce que le mont Saint-Michel, silencieusement, nous enseigne. ◎

Mikaël de Talhouët

Nouvelle consigne

À l'heure où les pouvoirs publics, aidés par les entreprises, promeuvent des actions pour atteindre le « zéro déchet », différents acteurs privés remettent la consigne au goût du jour.

Pollution, déchets, recyclage… Autant de mots qui animent régulièrement les débats autour de l'écologie. Comment consommer tout en préservant les ressources et notre environnement ? Vaste problématique à laquelle s'attellent de nombreux acteurs publics et privés.

En France, nous consommons chaque année 335 000 tonnes de canettes et bouteilles en plastique. Et seulement 60 % du plastique et 45 % des canettes en aluminium sont recyclés. S'il existe des circuits de recyclage collectifs et individuels et des points de collecte, le gouvernement s'est donné pour mission de mettre en place des solutions plus efficaces afin d'atteindre en 2025 l'objectif, ambitieux, de 100 % du plastique consommé recyclé.

Dans cette perspective, les pouvoirs publics s'intéressent de nouveau à une pratique anciennement utilisée en France : la consigne. C'est-à-dire le fait d'associer un emballage à une caution (de l'ordre de quelques dizaines des centimes) que le consommateur paye à l'achat et récupère sous forme monétaire ou de bon d'achat lorsqu'il le restitue. Cette démarche a pour effet d'inciter le consommateur à rendre ses emballages dans des points de collecte définis. Des réseaux, comme « *Reco-Suez* », ont installé une centaine de kiosques de collecte sur des parkings de supermarché, permettant ainsi, depuis quatre ans, le recyclage de 128 millions de bouteilles en plastique. Autre exemple, l'entreprise *Lemon Tri* propose aux municipalités des machines de consigne où les bouteilles non seulement ne coûtent pas plus cher mais génèrent une somme de deux centimes en bon d'achat par bouteille en plastique rapportée.

Plus récemment, une entreprise américaine spécialisée dans le recyclage, *Terra Cycle*, a lancé une plateforme de commerce en ligne, baptisée *Loop*, à laquelle sont associées des marques internationales de la grande distribution, dont *Nestlé*, *Coca-Cola*, *Danone* ou encore *Carrefour*. Le principe de fonctionnement est le suivant : le consommateur achète sur le site des produits de consommation courants tels que pâtes, huile, jus de fruits, produits de beauté et d'entretien. La particularité est qu'il n'achète que le contenu et non son emballage, fabriqué à partir d'un matériau réutilisable. Une fois le produit consommé, une entreprise de transport partenaire vient récupérer les contenants à domicile au moyen d'un sac spécifique destiné à éviter les cartons et autres emballages.

Le consommateur pourra également faire reprendre des produits d'usage recyclables (rasoirs, couches, *etc.*). Le produit livré est disponible selon un prix relativement identique à celui d'un produit avec emballage à usage unique. En revanche, le client devra s'acquitter d'une caution de quelques euros et des frais de transport : vingt-cinq euros de livraison à la première commande, gratuit à partir de douze produits. Qu'en pensez-vous ?

Carl-Wilhelm von Lüneth

L'Europe à vélo

Tu auras sans doute déjà constaté lors de tes trajets de vacances combien de nombreux camions européens traversent la France. Nombreuses et différentes sont les plaques minéralogiques ! Et quelle pollution ! Mais sais-tu que l'on peut également traverser l'Europe dans presque toutes les directions sur… son vélo ! Ce grand projet s'appelle *EuroVelo*.

À l'origine

C'est en 1995 sous l'impulsion de deux cyclotouristes danois qu'est née l'idée de créer un réseau reliant les pistes cyclables des différents pays européens. L'idée était déjà de créer des « véloroutes » traversant notre continent selon des thèmes culturels.

Le premier itinéraire voit ainsi le jour en 2001 à l'initiative de l'*European Cycling Federation* (*ECF*) : c'est la route de la mer du Nord. Il faut en effet reconnaître que cette pratique du vélo est très développée dans les pays d'Europe du Nord.

Traverser l'Europe à vélo, c'est prendre le temps de découvrir paysages et richesses culturelles.

Aujourd'hui *EuroVelo* est devenu une réalité puisque ce sont quinze « véloroutes » sur près de 70 000 kilomètres qui traversent quarante-trois pays ! Les routes impaires vont du nord au sud et les paires d'ouest en est.

Certaines connexions restent encore à effectuer et certaines portions à réaliser en Europe de l'Est notamment. Ce sera le cas d'ici 2020.

Carl-Wilhelm von Lüneth

La plus longue piste cyclable au monde

Parmi les quinze routes répertoriées, il en est une assez singulière : la route n° 6. C'est en effet la plus longue piste cyclable continue au monde.

D'une longueur de 3 650 kilomètres et traversant dix pays, elle relie l'Atlantique à la mer Noire par les trois plus grands fleuves européens : la Loire et ses châteaux, le Rhin, ses chutes et le lac de Constance, et enfin le Danube et son delta en Roumanie. En effet, longer les fleuves est une garantie de ne pas rencontrer trop de fortes côtes !

Mais c'est surtout aller à la rencontre d'une vaste diversité culturelle, naturelle et historique. C'est enfin visiter cinq capitales (Vienne, Bratislava, Budapest, Belgrade et Bucarest) et quatre sites de l'UNESCO : le château de Chambord et la citadelle de Besançon en France, Vienne en Autriche et Regensburg en Bavière.

Voilà une fort belle opportunité de parcourir et découvrir l'Europe en faisant de l'exercice et sans pollution.

Choisis ton itinéraire. Et en route !

François Senlis

Venezuela

La crise prend une ampleur internationale

« Liberté ! Liberté ! Liberté ! » d'un côté ; « Gringo, hors de ma patrie » de l'autre… Samedi 2 février, deux manifestations opposées ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes dans les rues de Caracas, la capitale du Venezuela. Retour sur une crise politique qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Chronologie de la crise politique

• **2013 :** À la mort du président de la République Hugo Chavez, Nicolas Maduro, vice-président, devient président par intérim. La même année, il remporte les élections présidentielles et devient ainsi président de la République du Venezuela.

• **2014 :** Une importante crise économique débute, causée par la baisse du prix du pétrole dont dépend le Venezuela. Elle s'avère source de grande pauvreté, de pénurie d'aliments et de médicaments pour une partie de la population et a conduit à la dévaluation de la monnaie locale, le bolivar vénézuélien, qui ne vaut presque plus rien.

• **2015 :** Victoire du parti d'opposition (contre Maduro) aux élections législatives.

• **2017 :** Les manifestations contre le président Maduro sont sévèrement réprimées, faisant plus de cent vingt morts. La même année, 600 000 Vénézuéliens quittent leur pays dans l'espoir de trouver ailleurs une vie meilleure.

• **Mai 2018 :** Nicolas Maduro est réélu président de la République à la suite d'élections contestées par une partie de la population et de certains observateurs internationaux (la candidature des partis opposés à Nicolas Maduro était interdite, certaines urnes furent remplies de faux bulletins et le décompte des bulletins de vote s'est fait de manière irrégulière).

• **10 janvier 2019 :** Maduro prête serment pour débuter son deuxième mandat. Ce même jour, le jeune chef de l'opposition, Juan Guaido, 35 ans, conteste ce mandat et dénonce l'usurpation de Maduro.

• **13 janvier :** Guaido est arrêté par les services de renseignement vénézuéliens, alors que le gouvernement se défend d'en être responsable.

• **21 janvier :** Un appel à la rébellion est lancé par vingt-cinq militaires qui sont aussitôt arrêtés. Une manifestation de soutien éclate tandis que l'Assemblée nationale est déclarée illégitime.

• **22 janvier :** Donald Trump apporte son soutien à Juan Guaido. En réaction, Maduro dénonce une tentative de coup d'État fomentée depuis l'étranger et décide de rompre les relations diplomatiques avec les États-Unis.

• **23 janvier :** des manifestations pro et anti-Maduro éclatent et sont le théâtre d'affrontements violents. Juan Guaido s'auto-proclame président de la République par intérim.

• **24 janvier :** l'armée vénézuélienne annonce maintenir son soutien à Maduro, rejetant ainsi l'auto-proclamation de Guaido. En même temps, des manifestations de soutien à Guaido sont réprimées par les forces de l'ordre. Au total, vingt-six morts seraient à déplorer et plus de trois cent cinquante manifestants auraient été arrêtés.

La crise s'amplifie

De nombreux pays prennent position sur cette crise politique de grande ampleur. Ainsi, le 26 janvier, le Parlement européen (les députés des vingt-huit pays membres de l'Union européenne) annonce reconnaître Juan Guaido comme président par intérim légitime.

En parallèle, six pays européens (Espagne, France, Allemagne, Royaume-Uni, Portugal, Pays-Bas) lancent un ultimatum à Maduro : s'il ne convoque pas des élections présidentielles avant le 4 février, ces pays reconnaîtront Guaido comme président légitime du Venezuela. Le président vénézuélien rejette vigoureusement cet ultimatum.

Le 31 janvier, l'opposition descend dans la rue pour réclamer le ralliement des militaires à Juan Guaido. Pendant ce temps, Maduro, soutenu par la Russie, la Chine, la Turquie, Cuba et la Corée du Nord, propose d'organiser des élections législatives anticipées, alors que les États-Unis décident de lui infliger des sanctions économiques.

Le 2 février, les partisans de Guaido manifestent pour demander à nouveau la démission de Maduro. Le chef de l'opposition a appelé à maintenir la pression jusqu'à obtenir gain de cause. Une nouvelle manifestation devrait avoir lieu le 12 février. En parallèle, d'autres manifestants, soutiens de Maduro, ont également défilé dans la rue. Le président en place a dénoncé le « plan macabre » des États-Unis.

Cette situation politique complexe trouve son origine dans la grave crise économique qui frappe le pays depuis 2014. En raison de grandes difficultés pour se nourrir et se soigner, 2,3 millions de Vénézuéliens ont quitté le pays en quatre ans.

Comment la situation peut-elle évoluer ?

Cela dépendra en partie de l'armée qui est un des piliers du Venezuela. Si elle décide de se rallier à Guaido, Maduro ne devrait pas pouvoir rester longtemps au pouvoir.

Avec un peu de recul…

Au-delà de la situation propre à ce pays, nous pouvons remarquer que « deux camps » s'opposent : les pays occidentaux (les États-Unis, le Canada et les pays européens) d'un côté et la Russie, la Chine, la Turquie de l'autre.

Il est intéressant de noter que cette division du monde est la même au sujet de la guerre en Syrie et en Irak ou par rapport à la Corée du Nord : cela donne l'impression que chacun des deux « camps » utilise toute occasion pour affaiblir la partie adverse.

Enfin, derrière les soutiens des uns et des autres, il n'est pas exclu que bon nombre de pays soient intéressés par les grandes richesses pétrolières du Venezuela et espèrent voir la victoire de Maduro ou Guaido pour pouvoir signer d'intéressants contrats par la suite.

La mer Morte se meurt

Dans l'Histoire sainte, Sodome et Gomorrhe avaient sombré dans la corruption des mœurs la plus totale. Dieu voulait y mettre fin. Abraham l'avait supplié de les épargner si dix justes s'y trouvaient encore. Dieu détruisit les villes par le feu, après avoir permis à Loth de partir. Les vestiges de ces deux cités pourraient se trouver au fond de la mer Morte. Il ne serait pas impossible d'être fixés un jour sur ce point, car elle se meurt.

La mer Morte est un lac salé situé entre Israël, la Jordanie et la Palestine. Elle est alimentée par le Jourdain. Sa surface est de 810 km² (un peu plus petit que l'île de la Martinique). Ses eaux sont huit fois plus salées que celles de la mer Méditerranée. Aucun poisson n'y vit. C'est pour cela qu'elle porte le nom de mer Morte. Elle est aussi appelée en arabe *Bahr-Lût*, c'est-à-dire la mer de Loth. Cette dénomination fait référence à la femme de Loth, neveu d'Abraham, qui, au moment de la destruction de Sodome et Gomorrhe, a été transformée en statue de sel.

La mer Morte est en danger. Le niveau de ses eaux descend de 1,45 mètre par an. De ce fait, l'altitude de la mer Morte est de 435 mètres en dessous du niveau de la mer Rouge. C'est le point le plus bas du monde. Depuis 1970, elle a ainsi perdu le tiers de sa superficie. Sans solution, elle pourrait être réduite à une simple grosse flaque boueuse d'ici 2050 : la mer sera tellement salée que le sel empêchera l'eau de s'évaporer.

Pourquoi en est-on arrivé là ? Imaginez un seau percé. Placez-le sous un robinet. Le seau, c'est la mer Morte. Le robinet, c'est le Jourdain. Le petit trou, c'est l'eau qui s'évapore ou qui est pompée par les usines de désalinisation de l'eau (pour l'utiliser dans l'agriculture). Mais depuis les années 1960, le robinet a été coupé : la Syrie, la Jordanie et Israël redirigent l'eau du Jourdain pour les projets agricoles et les résidents. 96 % de l'eau du Jourdain et de la rivière Yarmouk, le principal affluent du Jourdain qui traverse la Syrie et la Jordanie, sont détournés.

Quel est le problème ? La mer Morte attire beaucoup de touristes, nécessaires à la vie économique de la région. À cause de la baisse des eaux, certaines plages disparaissent. Certaines zones touristiques sont désormais des villes-fantômes.

Deux solutions principales sont envisagées. Première solution : creuser un canal depuis la mer Rouge. Le coût du projet s'élèverait de 250 à 400 millions de dollars. Ni la Jordanie, ni la Cisjordanie ne peuvent payer. Israël ne veut pas payer pour eux. Récemment, Israël a évoqué une deuxième solution : creuser un canal depuis la mer Méditerranée. Ceci lui permettrait de le contrôler totalement.

Pour l'heure, la situation reste incertaine… ◎

Sacha Balbari

Côte d'Ivoire

Laurent Gbagbo libéré

Samedi 2 février, la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye a prononcé la libération sous conditions de l'ancien président Laurent Gbagbo et de son ancien ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé. Tous deux étaient accusés de crimes contre l'humanité durant les violences post-électorales qui avaient ensanglanté la Côté d'Ivoire en 2010 et 2011.

Laurent Gbagbo était interné dans le pénitencier de Scheveningen à La Haye depuis avril 2011, à la suite de son arrestation dans le palais présidentiel d'Abidjan par les rebelles de l'actuel président Ouattara soutenu par l'armée française.

Sa libération affaiblit encore un peu plus la CPI, qui aura du mal à justifier les huit années de détention de quelqu'un qu'elle vient d'acquitter. Elle intervient surtout à un moment critique dans la vie politique ivoirienne. En effet, les deux partis politiques alliés qui ont gouverné la Côte d'Ivoire depuis 2011, le *RDR* et le *PDCI*, ont acté en août dernier la fin de leur alliance. Un retour de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire viendrait rebattre considérablement les cartes du jeu politique ivoirien. Henri Konan Bédié, chef historique du *PDCI*, a déjà tendu la main aux partisans de Laurent Gbagbo, afin de former une alliance d'opposition suffisamment large pour détrôner le candidat sortant aux présidentielles prévues en 2020.

La France bombarde une colonne rebelle au Tchad

Vendredi 1er février, une colonne de quarante *pick-up* transportant un groupe important de rebelles tchadiens avait quitté les confins sud du désert de Libye et était entrée en territoire tchadien, roulant à pleine vitesse en direction du sud du pays et de sa capitale N'Djaména.

L'aviation tchadienne avait à plusieurs reprises tenté de stopper la colonne sans succès. Constatant que la colonne se rapprochait dangereusement de Faya-Largeau, la grande oasis du nord tchadien, le président tchadien Idriss Déby s'est finalement résolu à demander l'aide de la France.

Après validation par les plus hautes sphères de l'État, le feu vert est donné dans la nuit du samedi 2 février au détachement de l'armée de l'air française présent à l'aéroport de N'Djaména. La mission est claire : il faut stopper la colonne rebelle. Deux *Mirages 2000* décollent au petit matin et procèdent à ce que le jargon de l'OTAN appelle un « *show of force* » : ils passent à quelques dizaines de mètres au-dessus de la colonne, dans le but d'intimider l'adversaire et de l'ame-ner à stopper sa progression.

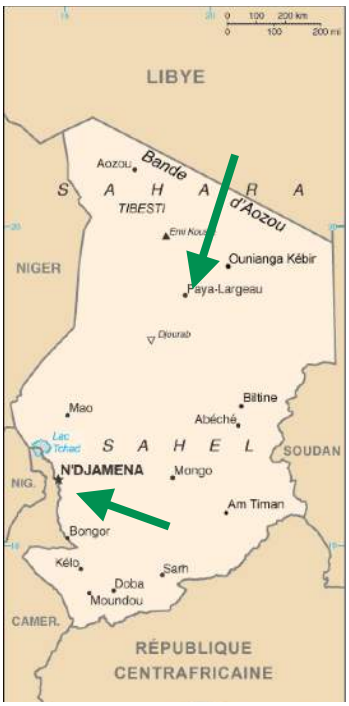

Malgré cet avertissement, la colonne continue sa folle course. Deux autres *Mirages 2000* décollent alors et cette fois-ci lâchent leurs bombes, détruisant une partie de la colonne et dispersant le reste dans le désert entre les massifs de l'Enedi et du Tibesti.

Gaëlle Iordanow

Grimpeur-élagueur

Xavier, 46 ans, armé de ses cordes de rappel, son harnais, ses mousquetons et ses chaussures de montagne, ressemble à un alpiniste. À l'aide de sa tronçonneuse, il part à la hauteur des cimes faire une beauté aux arbres.

Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

Avec le développement de la tronçonneuse dans les années 1970, le métier a beaucoup évolué. Avant, dans les rues de Versailles par exemple, les arbres étaient taillés grâce à un échafaudage sur roues, les grimpeurs-élagueurs envoyaient une serpe sur une perche de rotin dans les branches. Et les cordes, aujourd'hui plus souples que les cordes toronnées, permettent d'aller plus au bout des branches.

Le métier est devenu un métier d'entretien de l'esthétisme de l'arbre. L'élagage s'exerce plus en ville qu'à la campagne, car les arbres peuvent plus facilement gêner et il faut alors les travailler pour qu'ils s'intègrent bien dans le paysage.

Quels sont les dons particuliers ou les qualités qui sont nécessaires pour être élagueur ?

Il faut aimer la nature. Il faut aimer travailler à l'extérieur par tous les temps, dans le grand froid de l'hiver ou la chaleur de l'été.

Il faut avoir une bonne condition physique et le goût du sport. L'élagage d'un arbre, demande un effort irrégulier et parfois violent. C'est un métier dangereux qui demande une bonne hygiène de vie. Il est difficile de se lancer dans un arbre si la veille on s'est couché à point d'heure et que l'on est endormi.

Il faut être calme et réfléchi. Il y a souvent des situations qui demanderont à être analysées avant de commencer, une erreur peut être fatale. Il faut donc prendre son temps pour prendre la bonne décision.

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

J'aime travailler à l'extérieur, c'est un métier technique, il faut trouver des solutions astucieuses. J'aime être à mon compte et avoir l'autonomie et la responsabilité de chef d'entreprise.

Gaëlle Iordanow

Quels sont les moyens dont il faut disposer pour faire votre métier ?

Il faut être titulaire d'un certificat de spécialisation « Tailles et soins aux arbres », obtenu après une année de formation théorique et pratique. Il est possible de l'intégrer après avoir effectué un CAP ou un bac professionnel avec une option liée au domaine agricole. En France, près de cinquante centres de formation proposent ce certificat.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune motivé pour suivre votre voie ?

Réfléchis aux talents qui te permettront de rebondir, car les inconvénients de ce métier sont sur le plus long terme. En effet, il faut réfléchir à une reconversion : au bout d'un certain temps (une dizaine d'années), on est souvent usé physiquement. Pour ma part, j'ai commencé tard, je pense qu'il vaut mieux commencer plus tôt. De mon année de formation, nous ne sommes plus que trois à exercer sur dix-sept personnes.

Compétences apprises lors de la formation

L'élève apprend à effectuer des choix techniques sur l'entretien, la consolidation des arbres, massifs ou haies. Il est capable d'abattre ou de démonter des végétaux encombrants ou dangereux.

Enfin, il sait diagnostiquer l'état de l'arbre ou de la plantation et proposer une solution d'intervention.

L'élagueur travaille dans une entreprise spécialisée en élagage ou en travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein du service Espaces verts d'une collectivité territoriale.

Sophie Roubertie

L'Ange au sourire

Cathédrale de Reims

Carte d'identité de l'œuvre

Date : sculpté entre 1236 et 1245
Taille : 2,60 m
Technique : sculpture sur pierre
Lieu d'exposition : cathédrale de Reims

Art gothique

En arrivant devant la façade de la cathédrale de Reims, les visiteurs sont accueillis par celui qu'on n'appelle plus que « l'Ange au sourire ». Pourtant, des anges qui sourient, il y en a d'autres dans cette cathédrale que peuplent des centaines de statues ! Mais c'est celui-ci qui attire tous les regards. Il tourne sa tête vers nous, en un mouvement gracieux.

La posture est élégante, les plis du vêtement de pierre soulignent l'avancée de la jambe droite, esquissant un pas, avec un léger déhanchement. La main levée ajoute à cette impression de vie qui se dégage du personnage, sans que l'on puisse savoir ce que ce geste signifie, d'autant que l'autre main n'a pas résisté aux affronts du temps. Peut-être portait-il une palme, symbole du martyre subi par celui qu'il accompagnait dans cet alignement de pierre.

Il porte une longue tunique, recouverte d'un manteau que ferme une large boucle en losange.

Ses ailes déployées, recouvertes de plumes stylisées, encadrent une figure charmante, à la chevelure toute bouclée. Rien de mièvre dans ce visage : les yeux sont rieurs, un brin malicieux, ce qui est accentué par la position de la tête, penchée vers celui qui arrive devant l'édifice. Aucune moquerie ne vient ternir la

Sophie Roubertie

chaleur de ce franc sourire, qui semble nous apporter sur terre une joie simple venue du Ciel et nous inviter à y participer, avec beaucoup de douceur.

À l'origine, comme toutes les statues de la cathédrale, l'ange était peint. Il ne reste plus aujourd'hui que la pierre à l'état brut.

Lors de la Première Guerre mondiale, Reims, ville du sacre des rois de France, a été pilonnée pendant des mois. L'ange a été décapité par la chute d'une poutre en feu et sa tête a été cassée en une vingtaine de morceaux, bien soigneusement récupérés. Pour les Français, c'était leur pays et tout son patrimoine qui étaient touchés au travers de l'ange brisé. Huit ans après la fin du conflit, l'ange a pu récupérer sa tête. Il est maintenant symbole de la ville de Reims et de sa cathédrale, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

La tête de l'Ange au sourire en 1915 (photo RMN).

Bénédicte de Saint-Germain

Plongée dans l'univers du froid

Imagine-toi dans un tunnel. Le point de départ est la température interne de ton corps : 37°C. En avançant, tu découvres les températures de plus en plus froides jusqu'au zéro absolu, le point ultime du froid : -273,15°C. Tu sais certainement que l'eau gèle à 0°C et que la zone la plus froide du réfrigérateur est à 4°C, mais connais-tu la température la plus froide enregistrée en France, la température limite de survie d'un scarabée qui vit dans l'Arctique, celle à laquelle l'oxygène devient liquide[1] ?

Ce parcours est le début d'une exposition présentée à la Grande Saline d'Arc-et-Senans jusqu'au 22 avril 2019 **(www.salineroyale.com)**.

Elle explique le froid dans la nature, mais aussi le froid fabriqué, c'est-à-dire produit par des machines conçues par l'homme et toutes ses applications.

Pour t'instruire en t'amusant ou préparer ta visite, tu peux découvrir des vidéos et faire des jeux sur : **www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/expos-temporaires/froid**.

1. Réponses : - 41°C dans le Doubs en 1965 ; le *Pterosticus brevicornis* survit à - 87°C ; - 182,96 °C.

Mort de Henri du Vergier, comte de la Rochejaquelein

Mon cher Joseph,

« Si j'avance, suivez-moi, si je recule, tuez-moi, si je meurs, vengez-moi ! » : ces mots retentissent encore en moi alors que la mort, cruelle, vient de nous prendre notre glorieux général en chef. Tué à même pas 22 ans alors qu'il tendait une embuscade aux Bleus qui voulaient incendier le bourg de Nuaillé…

Mort si jeune… et pourtant, quelle vie bien remplie ! Quel exemple pour vous tous qui voulez défendre votre foi et vos terres et qui représentez l'avenir de la Vendée !

Déjà, il y a deux ans, lors de l'assaut du palais des Tuileries par les révolutionnaires, il avait fait montre d'une grande bravoure pour défendre le roi, en tant que deuxième lieutenant de la Garde. Puis, nous sommes allés le chercher dans ses terres, à la Durbellière, afin qu'il prenne la tête du soulèvement vendéen et il ne s'est pas dérobé, malgré son jeune âge !

Après la victoire des Aubiers, qui donna un nouveau souffle aux armées royalistes, il prit part au combat de Beaupréau, à la suite duquel les républicains, refoulés au-delà de la Loire, restèrent pendant trois mois sans s'avancer dans le pays insurgé. Je me souviens de la consternation qui se répandit à Angers, à Saumur et à Nantes ! À l'attaque de Thouars, en mai, juché sur les épaules de l'un des siens, il tira sur les assiégés, et tandis qu'on rechargeait ses armes, arracha de ses mains les pierres des murailles et commença la brèche : toute l'armée républicaine mit bas les armes et se rendit !

À l'attaque de Saumur, le 8 juin, il monta le premier à l'assaut et, emporté par sa bouillante ardeur, le sabre à la main, sa carabine en bandoulière, suivi d'un seul officier, s'élança à la suite des fuyards, abattit lui-même plusieurs soldats républicains et renversa à ses pieds, d'un coup de sabre, un dragon qui, arrivé sur lui le pistolet à la main, venait de le manquer.

La prise de Saumur fut notre exploit le plus étonnant. En cinq jours de combats, nous avions fait des milliers de prisonniers, pris des pièces de canon et des munitions considérables.

Dans toutes les circonstances, même dans les défaites qui suivirent et abandonné par beaucoup, il se montra intrépide, généreux et doué d'un grand bon sens : nous lui étions dévoués corps et âme.

Sa mort nous laisse orphelins, mais son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Requiescat in pace !

Jacques

Je suis Juan de Pareja

Elisabeth Borton de Treviño

« Les premiers jours, il m'avait laissé me reposer et me soigner. Mais dès que je fus guéri, il me dit simplement : "Suis-moi", et me conduisit à son atelier. »

Traduit de l'américain par Tessa Brisac. Medium poche, École des Loisirs. Août 2015 (1989). 70 pages. 7,80 euros

Valeur sûre

Pour garçons et filles à partir de 13 ans.

Juan de Pareja est né d'une esclave noire au début du XVIIe siècle à Séville, en Espagne. Orphelin très tôt, il voit mourir beaucoup de personnes de la peste, jusqu'à sa protectrice, Doña Emilia, dont il était le page.

Son ultime geste a été de le confier à un neveu, don Diego Vélasquez. C'est ainsi que Juan commence une nouvelle vie à Madrid.

Son maître Vélasquez est un grand peintre, introduit à la cour. Il est bon pour Juan. Il le fait travailler à son atelier, le présente au roi, à Rubens et l'emmène en voyage en Italie où ils rencontrent le pape. Juan est heureux dans cette famille dont il décrit le joyeux mode de vie.

Intelligent et doué, Juan s'initie en secret à la peinture en suivant les principes de Vélasquez. L'art ne peut qu'être vrai, autrement il ne sert à rien. Il doit, en reproduisant strictement et méticuleusement le modèle et la lumière, révéler l'âme emprisonnée.

Ce roman très attachant, présenté sous la forme de l'autobiographie de Juan de Pareja, met en lumière la vie de Vélasquez dans l'Espagne du XVIIe siècle, sa famille, sa façon de peindre, sa foi profonde, son respect de tous ceux qu'il rencontre, quel que soit leur rang.

Ayant reçu de nombreux prix, ce livre est digne de figurer dans vos bibliothèques, car il vous suivra toute votre vie. Ancré dans une période de l'Histoire où un esclave ne pouvait devenir peintre, il montre la belle amitié qui a pu unir deux grands hommes, maître et esclave.

À partir d'une histoire vraie.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com***.

***Actuailes* : www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** contact@actuailes.fr **Rédactrice en chef** : Marie Foliot
Communication et partenariat : Jean Le Blanc communication@actuailes.fr – **Réalisation :** Camille Cassan
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Site internet :** website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Catherine Bertrand

Johnny English Strikes Again

Connaissez-vous Rowan Atkinson ? Non ? Et Mr Bean ? Non plus ?
Alors il est grand temps de découvrir ce formidable acteur britannique.

Rowan a débuté sa carrière d'humoriste à la radio et la télévision. En 1990, il interprète un personnage muet ayant le don de se retrouver dans des situations plus cocasses les unes que les autres, le succès est immédiat et mondial : Mr Bean est né. Avec son costume en tweed et ses boutons de manchette, il devient aussi célèbre que James Bond, sa parfaite antithèse aussi ! C'est ainsi que naît *Johnny English* en 2003.

Agent secret chargé de défendre les intérêts de la Couronne, Johnny est le Gaston Lagaffe des services, c'est assez drôle mais un peu lourd. En 2011, avec *Johnny English Reborn,* son personnage est encore plus outrancier. La surprise est donc de taille avec le dernier, *Johnny English Strikes Again*.

Une cyber-attaque a démasqué tous les agents de sa Majesté et madame le Premier ministre, impeccablement interprétée par Emma Thompson, n'a pas d'autre solution que d'aller chercher ceux qui ont pris leur retraite. Voilà notre roi de la gaffe qui reprend du service, avec un décalage supplémentaire : Johnny a vieilli et il n'est plus en phase avec les nouvelles technologies…

Entre Mr Bean et Jacques Clouseau*, secondé par Bough, voilà notre héros rejouant tous les classiques de 007 : de l'*Aston Martin* au cocktail, de la course poursuite dans le massif de l'Estérel au yacht sur la Côte d'Azur, des gadgets à la sublime *James Bond's girl* russe… Un gag toutes les cinq minutes rythme le film, mais le plus irrésistible est le contraste entre la diction flegmatique (V.O. obligatoire) et l'expressivité extraordinaire d'Atkinson : rires garantis pour toute la famille !

* Connaissez-vous Jacques Clouseau ? Non ? Alors, je vous en parlerai une prochaine fois ! (Sortie en dvd le 13 février 2019.)

Handball

La France médaille de bronze !

L'équipe de France a arraché la médaille de bronze du Mondial 2019 ce dimanche en battant l'Allemagne à la dernière seconde (26-25) grâce à un but ultime de Nikola Karabatic (*en photo*).
Un podium encourageant pour l'Euro 2020 et surtout les J.O. de Tokyo.

N.B. : Handball est un mot d'origine allemande : *die Hand* (« la main ») et *der Ball* (« la balle »).
« Ball » se prononce donc comme en français « balle » et non [bol] comme dans « football ».

Open d'Australie

Septième victoire de Novak Djokovic !

Face à Rafael Nadal, le Serbe s'offre le troisième titre du Grand Chelem d'affilée après ses succès à Wimbledon et à l'US Open en 2018 et le quinzième de sa carrière. Il devient le premier champion de l'Histoire à remporter sept fois l'Open d'Australie, devant Roy Emerson et Roger Federer. Un record !

Cyclisme

Le « tour » du Gabon

Créée en 2006 en l'honneur d'Amissa Bongo, la fille du président du Gabon de l'époque, Omar Bongo, la « Tropicale Amissa Bongo » est une compétition cycliste internationale par étapes. Organisée à la fin du mois de janvier, ce sont principalement des équipes nationales africaines qui y participent, mais aussi quelques équipes professionnelles européennes et notamment françaises.

Cette année, « la Tropicale » a été gagnée par l'Italien Niccolò Bonifazio.

Chaque jour, un cheval fait le même parcours. Deux de ses pattes font vingt kilomètres alors que les deux autres en font seulement dix-neuf. Comment est-ce possible ?

Le cheval travaille dans un moulin et fait tourner la meule. Ainsi, les pattes qui sont à l'extérieur du cercle de son parcours font plus de chemin que celles qui sont à l'intérieur !

Un jeune collégien demande à son papa :
– Papa, sais-tu écrire dans le noir ?
– Oui, bien sûr.
– Alors, pourrais-tu aussi signer mon livret ?

Le coiffeur demande à son client la coupe de cheveux qu'il désire :
– Rasé sur le côté droit, une banane de travers juste à gauche, une brosse sur le dessus avec un trou au centre, la nuque dégarnie côté gauche, mais avec quelques touffes à droite par-ci par-là...
– Monsieur veut me faire marcher ? Ce n'est pas une coupe !
– Pourtant, c'est ce que vous m'avez fait la dernière fois...

– Maman, maman, est-ce que je peux avoir un euro pour le donner à la vieille dame du parc ?
– Mais oui, répond la maman, heureuse de voir que sa fille est charitable envers les démunis. Mais où est-elle ?
– Juste à l'entrée, c'est la dame qui vend des glaces !

Pourquoi dit-on « mi-figue mi-raisin » ?

Cette expression caractérise une personne qui a un avis mitigé. On dit alors que celle-ci est mi-figue mi-raisin. Cette expression date du Moyen Âge. À cette époque, le raisin était considéré comme un mets raffiné et très apprécié alors que la figue, au contraire, était un fruit bon marché. De plus, les figues sèches et les raisins secs étaient les fruits que l'on mangeait lors du Carême, les raisins secs ayant toujours été plus appréciés.
Il arrivait également que les marchands corinthiens (grecs) ajoutent des morceaux de figues sèches (lourds et peu chers) dans les raisins secs afin de tromper leurs clients et faire du profit.
Par extension, cette expression s'applique pour qualifier une personne qui possède à la fois du bon et du mauvais. Les figues depuis lors sont davantage appréciées, mais l'expression est restée.